



Un booster des activités de recherche des freelances, chercheurs et jeunes docteurs.

Avec des montants en constante augmentation, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est l'un des dispositifs publics les plus performants pour stimuler les investissements en Recherche & Développement (R&D) des freelances.

« En matière de financement de la R&D, le CIR représente pour nos consultants et nos clients pour qui ils réalisent des missions un soutien fiscal incontournable. Avec l'offre d'accompagnement des freelances la plus ancienne du marché, Didaxis vous offre un accompagnement basé sur une expérience unique dans le financement de vos innovations. Nous mettons au service des freelances, des chercheurs comme des jeunes docteurs notre savoir-faire unique, notre expertise reconnue et notre ingénierie fiscale optimale comme nous le faisons au quotidien avec notre ingénierie salariale

» déclare Guillaume Cairou, PDG fondateur du groupe Didaxis, N°1 du Portage salarial en France et Président de la Fédération Européenne du Portage Salarial (FEPS).

Faire bénéficier des bonnes pratiques des consultants Didaxis pour sécuriser un projet de recherche et d'innovation pour en garantir l'éligibilité.

Basée sur l'optimisation de cette incitation fiscale française majeure qu'est le CIR, l'offre dédiée de Didaxis est destinée à soutenir et stimuler l'effort de recherche et d'innovation de ses consultants.

Didaxis accompagne ses consultants sur l'ensemble des étapes : de l'identification des projets innovants et dépenses éligibles jusqu'à l'accompagnement administratif complet. Ils innoveront, Didaxis s'occupe du reste.

Grâce à son agrément délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, Didaxis permet à ses consultants de récupérer une partie de leurs dépenses en R&D sous la forme d'un crédit d'impôt leur permettant de lutter contre la précarisation ambiante grandissante de l'innovation française.

Un outil de lutte contre la précarité de la recherche en France.

Freelances, chercheurs ou jeunes docteurs, ils contribuent à la création ou à l'amélioration substantielle de produits, de process industriel ou d'un service ? Du développement expérimental localisé en passant par la recherche appliquée à haut niveau et quel que soit leur secteur ou la technologie concernée, ils sont concernés.

L'ensemble des coûts supportés par leur client pour la réalisation de ces activités éligibles sont retenus dans la base du CIR : coûts salariaux, brevets, prestations externes, matériels, veille technologique, etc...

Quelques exemples de projets éligibles par secteur de consultants Didaxis.

Première entreprise française de portage salarial à s'être vue délivrer l'agrément CIR par le Ministère de la Recherche, Didaxis travaille depuis plusieurs années avec de très nombreux consultants déclarant du CIR. Didaxis a ainsi pu développer une réelle expertise dans le développement et le soutien des projets éligibles au CIR dans 9 domaines d'activité très spécialisés : banque, assurance, telcos, informatique, agroalimentaire, énergie, santé,

Écrit par Didaxis

Mardi, 14 Mai 2013 14:04 - Mis à jour Mardi, 14 Mai 2013 14:07

pharmacie et aéronautique.

En leur faisant bénéficier du CIR, Didaxis leur permet de valoriser leur effort de R&D tout en réduisant leur frais de gestion.

Pourquoi faire appel à Didaxis ?

Le montage des dossiers de CIR s'avère complexe, notamment lorsqu'il s'agit de valoriser des opérations quotidiennes de R&D ou des projets d'importance.

Grâce à notre expérience et notre pratique opérationnelle déontologique et éthique, à la parfaite maîtrise de nos équipes du dispositif administratif et fiscal et à un suivi légal constant de ses évolutions, nos équipes vous permettent d'optimiser le montant de votre crédit d'impôt recherche.

Depuis presque 10 ans, Didaxis a collaboré avec plus de 5730 consultants et 7480 clients.

A propos de Didaxis :

Créée en 2004 par Guillaume Cairou, Didaxis est un groupe de sociétés leader du conseil en prestations intellectuelles de haut niveau.

La société réalise un chiffre d'affaire estimé à près de 50 millions d'euros en 2012 en progression constante depuis 6 ans.

En 2010 Didaxis intègre la 1ère place du classement informatique Fast500 EMEA établi par Deloitte avec +2 234% de croissance.

Didaxis rejoint successivement le palmarès des PME les plus performantes de France 2011 et 2012.

A propos de Guillaume Cairou, son PDG:

- Président du Club des Entrepreneurs regroupant 18.500 entrepreneurs français,
 - Président de la Fédération Européenne du Portage Salarial, seule organisation européenne de défense des intérêts des sociétés de portage salarial.
 - PDG du Groupe Didaxis, leader du portage salarial en France,
 - Mentor à la CCIP,
 - Membre de CroissancePlus,
 - Membre du Conseil d'administration de la fédération CINOV,
- Guillaume Cairou son PDG est nommé au Prix de l'Entrepreneur de l'Année 2011 et 2012 (Ernst&Young).
- Auteur du livre « Créer son entreprise » aux éditions Jacob-Duvernet.

1ère société de portage salarial labellisée CIR par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche,

Didaxis lance une offre innovante dédiée à l'accompagnement des chercheurs et jeunes docteurs.

Un booster des activités de recherche des freelances, chercheurs et jeunes docteurs.

Avec des montants en constante augmentation, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est l'un des dispositifs publics les plus performants pour stimuler les investissements en Recherche & Développement (R&D) des freelances.

« En matière de financement de la R&D, le CIR représente pour nos consultants et nos clients pour qui ils réalisent des missions un soutien fiscal incontournable. Avec l'offre d'accompagnement des freelances la plus ancienne du marché, Didaxis vous offre un accompagnement basé sur une expérience unique dans le financement de vos innovations. Nous mettons au service des freelances, des chercheurs comme des jeunes docteurs notre savoir-faire unique, notre expertise reconnue et notre ingénierie fiscale optimale comme nous le faisons au quotidien avec notre ingénierie salariale

» déclare Guillaume Cairou, PDG fondateur du groupe Didaxis, N°1 du Portage salarial en France et Président de la Fédération Européenne du Portage Salarial (FEPS).

Faire bénéficier des bonnes pratiques des consultants Didaxis pour sécuriser un projet de recherche et d'innovation pour en garantir l'éligibilité.

Basée sur l'optimisation de cette incitation fiscale française majeure qu'est le CIR, l'offre dédiée de Didaxis est destinée à soutenir et stimuler l'effort de recherche et d'innovation de ses consultants.

Didaxis accompagne ses consultants sur l'ensemble des étapes : de l'identification des projets innovants et dépenses éligibles jusqu'à l'accompagnement administratif complet. Ils innoveront, Didaxis s'occupe du reste.

Grâce à son agrément délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, Didaxis permet à ses consultants de récupérer une partie de leurs dépenses en R&D sous la forme d'un crédit d'impôt leur permettant de lutter contre la précarisation ambiante grandissante de l'innovation française.

Un outil de lutte contre la précarité de la recherche en France.

Freelances, chercheurs ou jeunes docteurs, ils contribuent à la création ou à l'amélioration substantielle de produits, de process industriel ou d'un service ? Du développement expérimental localisé en passant par la recherche appliquée à haut niveau et quel que soit leur secteur ou la technologie concernée, ils sont concernés.

L'ensemble des coûts supportés par leur client pour la réalisation de ces activités éligibles sont retenus dans la base du CIR : coûts salariaux, brevets, prestations externes, matériels, veille technologique, etc...

Quelques exemples de projets éligibles par secteur de consultants Didaxis.

Première entreprise française de portage salarial à s'être vue délivrer l'agrément CIR par le Ministère de la Recherche, Didaxis travaille depuis plusieurs années avec de très nombreux consultants déclarant du CIR. Didaxis a ainsi pu développer une réelle expertise dans le développement et le soutien des projets éligibles au CIR dans 9 domaines d'activité très spécialisés : banque, assurance, telcos, informatique, agroalimentaire, énergie, santé, pharmacie et aéronautique.

En leur faisant bénéficier du CIR, Didaxis leur permet de valoriser leur effort de R&D tout en réduisant leur frais de gestion.

Écrit par Didaxis

Mardi, 14 Mai 2013 14:04 - Mis à jour Mardi, 14 Mai 2013 14:07

Pourquoi faire appel à Didaxis ?

Le montage des dossiers de CIR s'avère complexe, notamment lorsqu'il s'agit de valoriser des opérations quotidiennes de R&D ou des projets d'importance.

Grâce à notre expérience et notre pratique opérationnelle déontologique et éthique, à la parfaite maîtrise de nos équipes du dispositif administratif et fiscal et à un suivi légal constant de ses évolutions, nos équipes vous permettent d'optimiser le montant de votre crédit d'impôt recherche.

Depuis presque 10 ans, Didaxis a collaboré avec plus de 5730 consultants et 7480 clients.

A propos de Didaxis :

Créée en 2004 par Guillaume Cairou, Didaxis est un groupe de sociétés leader du conseil en prestations intellectuelles de haut niveau.

La société réalise un chiffre d'affaire estimé à près de 50 millions d'euros en 2012 en progression constante depuis 6 ans.

En 2010 Didaxis intègre la 1ère place du classement informatique Fast500 EMEA établi par Deloitte avec +2 234% de croissance.

Didaxis rejoint successivement le palmarès des PME les plus performantes de France 2011 et 2012.

A propos de Guillaume Cairou, son PDG:

- Président du Club des Entrepreneurs regroupant 18.500 entrepreneurs français,
 - Président de la Fédération Européenne du Portage Salarial, seule organisation européenne de défense des intérêts des sociétés de portage salarial.
 - PDG du Groupe Didaxis, leader du portage salarial en France,
 - Mentor à la CCIP,
 - Membre de CroissancePlus,
 - Membre du Conseil d'administration de la fédération CINOV,
- Guillaume Cairou son PDG est nommé au Prix de l'Entrepreneur de l'Année 2011 et 2012 (Ernst&Young).
- Auteur du livre « Créer son entreprise » aux éditions Jacob-Duvernet.